

Collecte des Déchets – Lundi de Pâques – 1 avril 2024

Le COVALDEM 11 vous informe que sur le territoire de Carcassonne Agglo :

➤ les **collectes d'ordures ménagères** sont :

Reportées au mardi 2 avril pour les communes de

Alzonne, Raissac sur Lampy, Saint Martin Le Vieil, Sainte Eulalie, Bagnoles, Limousis, Villarzel, Salleles Pèpieux, Peyriac Minervois, Rieux Minervois, La Redorte, Azille, Trausses Minervois, Caunes Minervois (cœur de village), Villeneuve Minervois, St Frichoux, Laure Minervois, Floure, Monze, Douzens, Capendu

Reportées au mercredi 3 avril pour les communes de Moussoulens, Montolieu, Ventenac, Villalier, route de Gibaloux à Laure et étang de Marseillette, Rieux Minervois, Badens, Marseillette, Barbaira, Blomac

➤ les **collectes sélectives** sont **reportées au jeudi 4 avril** pour les communes de Badens, Marseillette, Douzens, Blomac et Comigne

➤ les **collectes sur les autres communes** sont assurées normalement.

➤ les **déchèteries** sont fermées à l'exception du recydrive de Carcassonne Salvaza, ouvert de 8h30 à 12h30